

POLITIQUE DE GESTION DES INCIDENTS

Chez TECKISAT, nous attachons une grande importance à la sécurité et à la confidentialité des données de nos utilisateurs. Cette politique de gestion des incidents vise à fournir un cadre clair et transparent pour faire face aux incidents de sécurité potentiels sur notre site web vitrine.

1- Définition d'un incident :

Un incident de sécurité est tout événement ou comportement 1- suspect qui compromet ou peut compromettre l'intégrité, la confidentialité ou la disponibilité des données sur notre site web. Cela peut inclure des tentatives de piratage, des accès non autorisés, des pertes ou des vols de données, des défaillances matérielles ou logicielles, etc.

2- Identification et évaluation des incidents :

Nous avons mis en place des mesures de surveillance et de détection pour détecter les incidents de sécurité potentiels. Lorsqu'un incident est identifié, notre équipe réagit rapidement pour évaluer l'étendue de l'incident, son impact potentiel sur les données et les utilisateurs, et prendre les mesures nécessaires pour le contenir.

Au titre des mesures de surveillances nous envisageront :

- Des IDS (les systèmes de détection d'intrusion)
- IPS des systèmes de prévention d'intrusion
- Journaux d'audit et de surveillance
- Surveillance du trafic réseau
- Système de détection des logiciels malveillant
- Analyse de comportement
- Test de pénétration
- Veille sur les menaces

3- Communication et notification :

En cas d'incident de sécurité ayant un impact potentiel sur les données personnelles de nos utilisateurs, nous nous engageons à les informer dans les meilleurs délais l'autorité comme le suggère l'art 427 du code du numérique du Bénin . Nous communiquerons de manière claire et concise les détails de l'incident, les mesures prises pour y remédier, et les recommandations éventuelles pour protéger leurs informations.

4- Réponse et récupération :

Notre équipe technique est formée pour réagir rapidement et efficacement aux incidents de sécurité. Nous mettrons en œuvre des mesures correctives pour rétablir la sécurité et l'intégrité des données. Nous analyserons également l'incident pour identifier les failles de sécurité éventuelles et prendre des mesures préventives pour éviter toute récurrence.

5- Amélioration continue :

Nous nous engageons à améliorer en permanence nos mesures de sécurité et de prévention des incidents. Nous effectuerons des évaluations régulières, des tests de pénétration et des audits de sécurité pour garantir la robustesse de notre infrastructure et la protection des données de nos utilisateurs.